



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Le 1<sup>er</sup> septembre 2019

Benoît THIERY

Inspecteur d'académie  
Inspecteur pédagogique Régional  
Education Physique et sportive

A

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames, Messieurs les professeurs d'EPS

Rectorat

Division

Bureau

**Objet :** Lettre de rentrée Education physique et Sportive

Cette lettre de rentrée a pour fonction de mettre un certain nombre d'informations à disposition des chefs d'établissement, des coordonnateurs et des équipes pédagogiques afin de réussir au mieux cette année scolaire qui verra la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat et des lycées.

Elle s'inscrit dans le cadre des orientations ministérielles et du projet académique. Ainsi, une attention particulière sera donnée à la contribution de l'EPS dans le développement des territoires en s'appuyant sur les partenariats institutionnels ou privés et sur le lien historique de l'EPS avec le monde associatif.

Dossier suivi par  
Benoît THIERY  
Directeur de la pédagogie

Téléphone  
05.96.52 27 28

Portable  
06 96 84 95 29

Mel  
benoit.thiery  
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville  
97279 Schoelcher  
cedex

1- La DAAS	P.2
2- L'inspection régionale et les groupes ressources académiques	P.2
3- Le Parcours Sportif et Bien-Etre	P.3
4- L'inspection	P.3
5- La mise en œuvre de la réforme du lycée et du Baccalauréat	P.4
6- La formation continue et le développement professionnel	P.6
7- Les examens	P.7
8- L'association sportive	P.7
9- Les Activités Physiques de Pleine Nature	P.7
11-Le savoir nager	P.8
10- H 2024 et Génération 2024	P.8
12-Numérique	P.8
13- Informations diverses	P.8

Cette année scolaire va être à nouveau intense avec le déploiement de la réforme et avec un plan de formation ambitieux.

Je suivrai avec attention le Parcours Sportif et Bien Etre et les différents dispositifs de formation au cœur des établissements car il constitue une opportunité majeure de plus-value éducative pour les élèves et de rayonnement de l'EPS.

## LA DELEGATION ACADEMIQUE A L'ACTION SPORTIVE

Au cours de l'année scolaire 2019, un groupe de travail académique a été mis en place dans l'inter degré pour travailler sur les plans « Génération 2024 » et H 2024.

Il est vite apparu comme nécessaire de concevoir pour gagner en efficacité des actions communes sur des sujets comme la formation, les actions nationales, le sport scolaire, le savoir-nager...

Sur proposition du groupe intégré, monsieur le Recteur a validé la création d'une délégation académique à l'actions sportive (DAAS) ayant pour but la création d'un cadre commun de pilotage de l'action sportive académique de Martinique.

Ce groupe en inter degré a pour objectif de coordonner et favoriser l'ensemble des actions liées à l'EPS dans le cadre des enseignements obligatoires, le sport scolaire et les satellites optionnels de l'EPS (Sections sportives, actions interdisciplinaires, actions nationales ou académiques, options EPS).

Exemples :

- Partager les informations, les calendriers et les bonnes pratiques ;
- Organiser un calendrier académique des actions, des rencontres, des formations
- Assurer la cohérence et la continuité des actions sportives
- Construire des trajectoires de formation progressives, continues et solidaires ;
- Gagner en efficacité dans l'organisation des actions et des réunions de travail ;
- Organiser une cohérence dans l'interface avec les partenaires publics ou privés.

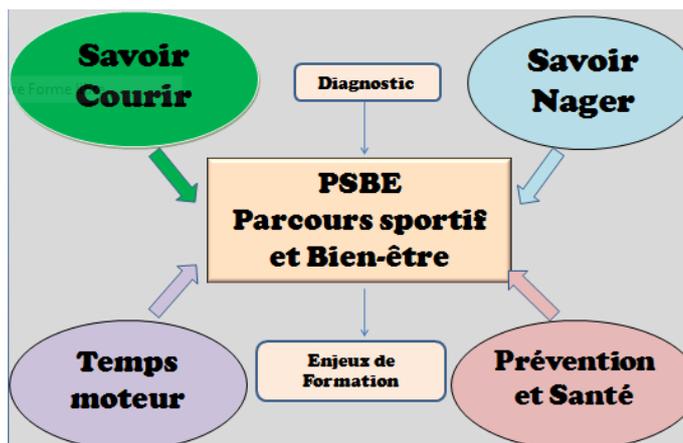
<b>ORGANISATION DE L'INSPECTION REGIONNALE ET DU GRF</b>	
IA IPR	Benoît THIERY
Directeur UNSS 972	Steve LORSOLO
Chargé de missions d'Inspections	Odile BESSARD Vincent ESOR
Chargée de missions Formation continue	Karine PLESDIN
Chargé de missions Suivi des examens	David GESTEL
IAN TICE	Thomas DROUILLEAU
Webmestre	Yann LABORDE
Suivi des sections sportives	Patrice GREBILLE
EPS adaptée et handicap	Sophie FRANCOIS
Suivi PSBE, lien avec la CARDIE	David GUILLET
Suivi H 2024	Jérôme GOURPIL
Responsable Formation concours	Yannick BONHEUR
Responsable Formation Nord-Atlantique	Alexandra DEMOGEOT
Responsable Nord-Caraïbe	Yannis REGAL
Responsable Centre-Sud	François BEAUBRUN
Site EPS Martinique	<a href="http://site.ac-martinique.fr/eps">http://site.ac-martinique.fr/eps</a>
Site UNSS 972	<a href="http://Unss972.com">Unss972.com</a>

## LE PARCOURS SPORTIF ET BIEN-ETRE

Une des premières actions de la DAAS est d'avoir déclenché au 1<sup>er</sup> degré l'écriture du protocole PSBE.

De fait, le PSBE s'applique de la maternelle au Baccalauréat et permet de créer une continuité éducative remarquable, innovante et fonctionnelle.

Pour rappel, les 4 corollaires suivants, permettent de nourrir le parcours de formation des élèves et leur compétence d'appropriation et de transfert du socle commun :



Dans le cadre des nouveaux programmes du lycée, le PSBE revêt une acuité et un intérêt particuliers ; et de façon accrue au lycée professionnel où il n'y a à priori pas de liste nationale d'APSA.

Néanmoins le PSBE a déjà 3 ans d'existence et a des résultats réels et encourageants notamment dans la santé et le savoir nager.

Nous vous partagerons les résultats lors des journées programme où vous aurez la possibilité d'amender ou d'orienter les contenus du PSBE

## L'INSPECTION

Depuis la mise en place des rendez-vous de carrière (RDC), l'inspection a connu une mutation et plusieurs formes de visites sont à l'œuvre dans l'académie.

Le Rendez-vous de carrière :

Il s'appuie sur l'inspection d'une leçon et d'un entretien individuel. Le RDC a pour fonction d'apprécier la qualité des pratiques, de faire le point sur la situation professionnelle du professeur et sa carrière. L'évaluation est individuelle mais prend en compte les compétences exercées dans l'équipe et l'investissement au sein du système éducatif.

### La visite d'accompagnement :

C'est une visite qui favorise l'accompagnement professionnel et l'échange de pratiques. Elle prend pied dans la leçon d'EPS et a pour but de conserver une équité face aux rythmes d'inspection d'accompagner l'entrée dans le métier ou de favoriser l'échange. Dans notre discipline et dans notre académie, cette visite s'adresse aux enseignants ayant un retard d'inspections, aux stagiaires, aux néo-titulaires, aux entrants dans l'académie.

### La visite d'équipe EPS par EPLE :

Annoncée l'an dernier, cette nouvelle forme de visite verra l'immersion d'une équipe d'observateurs autour de moi-même pour visiter une équipe EPS d'un EPLE afin d'engager une analyse partagée et d'établir un plan de développement professionnel. Cette visite ne sera pas prise en compte dans l'évaluation des RDC et se fera sur sollicitation de l'IA-IPR, du chef d'établissement ou de l'équipe EPS.

## LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME DU LYCEE ET DU BACCALUREAT

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, les équipes pédagogiques d'EPS des lycées ont été informées et formées sur l'esprit et sur les contenus de la réforme.

Une autonomie importante va revenir aux équipes EPS des établissements qui construiront leur propres référentiels d'évaluation d'APSA à partir des référentiels génériques par champ d'apprentissage. La commission académique des examens sera à leurs côtés pour les aider à les construire.

Cette année scolaire sera cruciale pour les options EPS dans leur installation, leur légitimité et leur rayonnement au sein de l'EPLE. Nous nous réunirons dès le mois d'octobre sur ce sujet pour collectivement partager réussites et difficultés.

Le travail de ré écriture des projets pédagogiques EPS en lycée commencera en janvier mais d'ores et déjà je vous demande d'avoir une double préoccupation : d'abord commencer à utiliser **la notion d'AFL** dans toutes nos constructions didactiques et ensuite repenser **la programmation d'APSA** au service du parcours de formation de l'élève (Je vous demande de tout faire pour ne pas proposer en 1<sup>ère</sup>, cette année, de menus d'APSA qui seront identiques en Terminale et de viser en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> 4 APSA programmées).

Outre l'apparition des Attendus de Fin de Lycée (AFL), des Champs d'Apprentissages (CA), de deux nouveaux objectifs généraux, de la modification de la finalité, nous avons travaillé et réfléchi collectivement sur des concepts théoriques et institutionnels nouveaux qui marquaient à notre sens la réforme :

- la notion d'engagement,
- le processus de création artistique
- le savoir s'entraîner
- la responsabilité inter individuelle
- la santé construite par l'élève
- l'écriture collective et collaborative du projet pédagogique



## **LA FORMATION CONTINUE ET LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL**

La formation est un aspect important de notre métier. C'est un droit et même un devoir pour apporter aux élèves des parcours de formation adaptés à leurs besoins.

### **1- Le GRF**

Ce groupe est chargé de recueillir les besoins de formation, de construire le plan académique de formation, de prévoir et organiser les sessions de formation, de mettre en place des animations de bassin et de faire preuve de créativité et d'innovation.

### **2- La formation continue**

Le PAF s'adresse à nouveau à tous les professeurs avec les grandes orientations suivantes : la Co-observation, les pratiques inclusives, la formation des cadres, la sensibilisation à la réforme pour les enseignants, la construction du cycle 3 et la réponse aux besoins qui remontent régulièrement.

Les journées programme serviront à accompagner le déploiement de la réforme en échangeant les bonnes pratiques et en réfléchissant collectivement aux formes nouvelles de l'évaluation des élèves en EPS.

### **3- Le développement professionnel**

Depuis deux années scolaires, la Co Observation se déploie et prend de l'ampleur chez les néo titulaires et dans l'interdisciplinaire.

Ce sera un objectif de formation important dans les bassins et dans les EPLE.

### **4- La formation aux concours**

La formation aux concours est maintenue et reste confiée à Yannick BONHEUR.

Il est bien sûr aidé par des équipes dynamiques qui s'adaptent aux besoins de chacun, ainsi qu'à la logique interne de chaque concours.

Je souhaite le maintien de TD ou cours magistraux communs aux deux concours.

### **5- Le CAFFA**

Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateurs académiques (CAFFA) est encore ouvert cette année scolaire.

Une nouvelle campagne de candidatures sera proposée au cours de l'année scolaire.

Je vous encourage à vous y inscrire dans une logique de développement professionnel et de valorisation de votre carrière.

**N'oubliez pas de vous inscrire sur GAIA avant le 23 septembre 2019 !**

## L'ASSOCIATION SPORTIVE

Le forfait de 3 heures dédiées à l'association est un élément statutaire. Il est obligatoire pour chaque professeur d'EPS et il est indivisible.

En cas de postes partagés, il est attribué sur le bloc où il y a la plus importante quotité horaire. Néanmoins dans le but de dynamiser toutes les associations sportives, je peux avec l'accord des chefs d'établissement faire attribuer le forfait sur l'autre bloc.

Statutairement, un enseignant remplit des missions au sein de son AS d'établissement mais également peut-être appelé par le service régional sur des missions académiques (arbitrage, jury, organisation, formation de jeunes officiels...). Encore une fois, le fonctionnement des championnats académiques s'appuiera sur la solidarité et la conscience professionnelle de chacun.

Une activité d'AS pour un enseignant qui fonctionne normalement s'appuie sur un groupe d'une vingtaine d'élèves dans des créneaux horaires favorisant la participation du plus grand nombre d'élèves (suivant la circulaire, tous les créneaux peuvent être investis).

Sachez qu'avec la DAAS, par le biais du directeur régional, nous avons demandé l'organisation d'un championnat de France dans notre académie.

## LES EXAMENS

David GESTEL, déjà responsable des examens devient Chargé de missions Il sera toujours assisté par Roger BALDARA et Teddy VICTOIRE.

Sous l'autorité de l'IA IPR EPS, ils opéreront pour la gestion du contrôle en cours de formation, du contrôle ponctuel et de l'option facultative.

Ce sont vos interlocuteurs privilégiés pour toute gestion des examens en CAP, BEP et baccalauréat.

Cette année sera particulière car elle verra cohabiter deux baccalauréats : une dernière génération pour le bac précédent et la construction du nouveau à partir de la 1<sup>ère</sup>.

Je vous demande une attention particulière sur le fait de ne pas proposer en 1<sup>ère</sup>, cette année, de menus d'APSA qui seront identiques en Terminale et de tout faire pour proposer 4 APSA en 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup>.

Rappelons comme l'an dernier qu'en matière d'examen au contrôle en cours de formation ou en contrôle ponctuel, tout problème trouvera une solution si un principe est respecté par chaque coordonnateur et chaque équipe pédagogique:  
**L'ANTICIPATION.**

Au niveau du DNB, un groupe ressource animé par Aurélie GUILLET et Aurélien CARPENTIER a travaillé sur l'oral du DNB en EPS et sera en capacité de proposer des ressources au cours de l'année.

Rappelons encore que la commission académique « **EPS adaptée et handicap** » est à votre disposition pour vous aider à construire ou faire vivre des protocoles d'examens adaptés aux inaptitudes et surtout aux aptitudes des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

## LES ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

Comme chaque année scolaire, j'encourage la pratique des APPN qui offrent des opportunités éducatives majeures et permettent d'offrir une EPS complète et diversifiée à leurs élèves.

Les stages massés sont à promouvoir en veillant à respecter l'**exacte correspondance** du nombre d'heures de cours massés avec le nombre d'heures dégagées à l'année. Je souhaite d'ailleurs que dorénavant les heures massées soient prélevées sur les heures dites « perdues » des mois de juillet et juin.

### **PROTOCOLE APPN :**

Le risque comme la sécurité passive et active sont inhérents à ces APSA. Il faut donc veiller à considérer un certain nombre de conditions afin qu'elles restent sans danger:

- L'accord préalable d'un projet APPN en conseil d'administration et la possession des autorisations parentales
- Les conditions météorologiques favorables
- Un taux d'encadrement suffisant et réglementaire
- La vérification du bon état du matériel utilisé
- L'écriture d'un contrat pédagogique d'encadrement complémentaire pour les intervenants extérieurs avec la validité et le niveau de diplôme présenté.
- L'accord de la collectivité de tutelle pour le montage financier
- L'obligation de 10H de pratique effective pour la validation d'un niveau de compétences
- La responsabilité pédagogique de l'enseignant : celui-ci reste maître et responsable des contenus d'enseignement et de la sécurité même en présence d'un intervenant extérieur.

Cette dernière remarque est valable pour toutes les APSA mobilisant un intervenant extérieur.

Il est possible et largement conseillé de mobiliser le dispositif de l'encadrement pédagogique complémentaire – circulaire académique de juin 2019. Vous serez alors en situation de faire vivre des cycles de pleine nature dans un cadre sécuritaire et réglementaire.

Pour cette année scolaire, il vous est encore possible de déposer vos demandes avant le 15 septembre 2019.

Toutes ces recommandations doivent être travaillées en conseil d'enseignement et formalisées au sein du protocole APPN. Ce protocole sera présenté au conseil d'administration et envoyé à l'inspection régionale EPS.

## LE SAVOIR NAGER

Le savoir-nager reste une priorité nationale et une priorité académique à travers le projet académique et le PSBE.

Il correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Il ne doit pas être confondu avec les activités de natation fixées par les programmes d'enseignement.

Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième.

L'attestation scolaire "savoir-nager" est délivrée par le directeur de l'école ou par le principal du collège. Elle est incluse dans le livret scolaire de l'élève.

Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou des activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école, notamment pour la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du [code du sport](#).

Rappelons que l'objectif que nous nous sommes fixés est de tendre vers 0% de non-nageurs à la fin du cycle 3.

Ainsi le savoir nager est constitutif de la mise en place du cycle 3. Toutes les opportunités de mettre en place des dispositifs, des échanges, des formations ou des concertations avec nos collègues du 1<sup>er</sup> degré doivent être saisies ou pérennisées si elles existaient déjà.

## GENERATION 2024 H 2024

Dans ce paragraphe, nous rappelons que les deux plans sont promus dans l'académie de Martinique. Ils font la part belle aux valeurs portées par l'olympisme et qui sont proches de celles du sport scolaire et de l'éducation physique et sportive.

Notons le véritable succès des manifestations de sport partagé et de lutte contre les différences ainsi que les actions dans les lycées ayant favorisé l'organisation par les élèves des options EPS de manifestations pour les élèves de cycle 3.

Je félicite les porteurs de ces actions.

Les établissements labélisés apparaissent alors comme des fers de lance du plaisir à pratiquer, de la notion de collectif et des valeurs humanistes liées à l'inclusion, le dépassement de soi et l'effort partagé.

Ce label n'est pas obligatoire mais permet de valoriser des actions déjà présentes en donnant un label et un regard positif sur les pratiques sportives et l'action déterminante au quotidien des professeurs d'EPS.

## LE NUMERIQUE EN EPS

La réflexion sur l'utilisation d'outils numériques en EPS doit être poursuivie, pour permettre aux élèves de mieux observer, analyser, évaluer et modifier leurs actions et celles de leurs camarades.

L'utilisation d'outils numériques pertinents peut concourir au PSBE sur plusieurs points, notamment dans l'optimisation du temps moteur en organisant et en guidant l'activité de l'élève.

Cette année, nous souhaitons organiser la formation continue sous la forme d'un forum du numérique pour accompagner les « pratiques prometteuses ».

L'idée conductrice est de permettre aux enseignants volontaires de partager leurs pratiques professionnelles sur le numérique dans différentes APSA (Faites vos propositions en cliquant sur le lien suivant :

<https://1drv.ms/x/s!Ai90sQMrolJigzzHdDgT7I5TXemM>.

Par ailleurs la construction de parcours M@gistère en EPS est aussi un chantier que nous devons entreprendre pour animer la réflexion et faciliter la prise en main d'outils numériques propres à notre discipline, notamment grâce au distanciel.

## INFORMATIONS DIVERSES

- **La journée du sport scolaire** aura lieu le mercredi 25 septembre 2019. Cette journée permet de lancer et de valoriser le programme de l'association sportive au sein de l'établissement.
- **Le prix de l'éducation** récompense des lycéennes ou lycéens qui brillent par leur rayonnement scolaire, sportif et associatif. Une bourse est attribuée au lauréat à partir de critères. N'hésitez pas à inscrire vos jeunes talents pour les valoriser.
- **Rappel : Le recours à la messagerie professionnelle** est **OBLIGATOIRE** pour toutes les sphères professionnelles : enseignement, convocations, suivi de carrière, formation continue, sport scolaire, informations multiples...
- 3 nouvelles **Sections Sportives Scolaires** voient le jour à la rentrée scolaire 2019 : Tennis de table au collège ADENET du FRANCOIS, HANDBALL au Collège SALDES de SAINTE-MARIE, Basket-ball au collège Rose saint Just de TRINITE
- **2 nouveaux Pôles Sportifs** : Rugby au LPO J. ZOBEL de RIVIERE-SALEE et le retour du pôle Athlétisme au LPO Acajou 2 du LAMENTIN

- **Le projet académique EOL** s'applique aussi en cours d'EPS. Je rappelle qu'au regard des caractéristiques de notre discipline, monsieur le Recteur avait autorisé et encouragé la mutualisation des séquences lors des épisodes de pluies intenses, de pollution ou de brume de sable.

En conclusion, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les professeurs d'EPS nouvellement arrivés dans l'académie et aux stagiaires qui seront en situation d'exercice.

Je souhaite à tous une bonne rentrée et une excellente année scolaire.

Benoît THIERY

